



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## **Dossier de presse**

# **Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité**

**30 janvier 2015**

# Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

30 janvier 2015

## Contexte et objectifs

Dans sa résolution du 26 octobre 2005, l'assemblée générale de l'ONU a déclaré le 27 janvier comme date de la Journée de la Mémoire de l'Holocauste dans tous les pays membres. Au Luxembourg, la Journée est donc organisée tous les ans le 27 janvier ou autour de cette date.

La Journée de la Mémoire 2015 est la 9<sup>e</sup> édition organisée par le ministère de l'Éducation nationale. Elle s'adresse aux enseignants et élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

La Journée vise à conserver la mémoire et à mettre les jeunes en garde contre les dangers de l'intolérance, de la haine raciale et de l'ignorance. Les activités proposées contribuent à sensibiliser et à inciter les jeunes lycéens à abolir les clichés, les stéréotypes et la violence envers l'autre, souvent inconnu, d'initier et de soutenir toute démarche pour une cohésion sociale efficace et raisonnable et de participer activement à la construction d'un monde plus juste.

## Journée de la Mémoire 2015

La Journée 2015 est placée sous le thème "Shoah et bande dessinée : idée incongrue ou innovation pédagogique ?".

Peut-on enseigner la Shoah en utilisant un support aussi inattendu que la bande dessinée ? Ne s'agit-il pas d'un genre mineur, réservé à des sujets légers, sans profondeur historique ? À partir d'exemples précis, tirés en particulier de l'œuvre d'Art Spiegelman, trois intervenants du Mémorial de la Shoah proposeront des pistes pédagogiques pour une approche interdisciplinaire de la « Solution finale », à la croisée de l'histoire, de la littérature et des arts visuels.

Les activités 2015 sont organisées en étroite coopération avec le Mémorial de la Shoah de Paris, l'Athénée de Luxembourg et le Lycée technique des Arts et Métiers.

Elles portent sur trois volets :

- une **formation continue pour enseignants** (29 janvier),
- le **travail avec les élèves** des classes de 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire et secondaire technique (30 janvier),
- une **exposition** de 20 panneaux, installée à l'Athénée de Luxembourg et accessible au public jusqu'au 12 février.

## Ouverture de la Journée

L'ouverture officielle de la Journée de la Mémoire a lieu le 30 janvier 2015 au Forum Campus Geesseknäppchen, en présence de nombreux invités du monde politique, éducatif et associatif et d'élèves des classes de 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> de différents lycées.

De 9.00 à 10.00 heures, les invités assistent à la présentation du concept pédagogique du Mémorial de la Shoah et à un exposé sur le sujet tenu par Monsieur Alban Perrin, coordinateur de la formation, Madame Caroline François, chargée des expositions itinérantes et Madame Marini Bambi, coordinatrice des ateliers pédagogiques.

### Personne de contact :

Joseph Britz, professeur-attaché  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
tél. : 24785192  
GSM : 621 353464  
email : joseph.britz@men.lu